



Carole GRANDJEAN

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Européennes

Commissaire aux Affaires Sociales



www.carolegrandjean.fr

La députée Carole GRANDJEAN réagit à l'annonce de la fermeture du site du service industriel de l'aéronautique (Siaé) de Domgermain

La Ministre des Armées, Florence PARLY, a annoncé ce lundi 13 septembre 2021, la fermeture du site de maintenance des hélicoptères PUMA de l'armée basé à Toul.

Alertée par l'Unsa défense Grand Est, la députée de Meurthe-et-Moselle s'était saisie de ce dossier dès février 2021, avec, comme souci premier, l'avenir des 130 personnels du site de Domgermain mais également les conséquences en termes de dynamique économique qu'engendrerait une telle fermeture pour notre territoire.

Elle avait interpellé le Ministère des Armées afin d'assurer des solutions viables à l'ensemble des personnels concernés et pour l'équilibre du territoire.

Le Ministère a finalement confirmé la fermeture du site après avoir envisagé l'ensemble des solutions alternatives. Les activités prendront donc fin d'ici 2025, une fois les derniers travaux réalisés sur les hélicoptères PUMA et le retrait de ces équipements de l'activité opérationnelle, remplacés par l'hélicoptère de nouvelle génération NH90. C'est le site de Phalsbourg qui accueillera la maintenance du H90 dans le cadre du rapprochement entre opérationnels et industriel SIAé. Un maintien de notre outil de pointe dans la région Grand Est que la députée tient à souligner.

Pour elle, l'enjeu budgétaire du maintien du site de Domgermain était tel, que la décision aurait nécessairement dû être prise, et l'anticipation de celle-ci permet une transition sur le moyen terme dans le respect des enjeux humains, sociaux et industriels.

Pour Carole GRANDJEAN, la Ministre a pris cette décision en responsabilité, avec l'engagement de reclasser l'ensemble des 130 agents (53 militaires et 77 civils), dont 40% partiront en retraite d'ici la fermeture effective en 2025. Des solutions seront trouvées sur le territoire sur les sites de proximité ou à Phalsbourg, en proposition de mobilité géographique et / ou fonctionnelle.

Elle salue l'engagement de l'Etat, qui prévoit d'ores et déjà d'accompagner la transformation de la base et s'engage à travailler avec les collectivités territoriales pour soutenir un projet économique sur le site qui pourra être porté par les élus locaux. Le Gouvernement a affirmé le maintien de la vocation industrielle du site, qui permettra, pour Carole GRANDJEAN, de créer de l'emploi et de la valeur sur le territoire, dans une démarche nationale de renforcement de notre relocalisation industrielle.

Elle rappelle, en outre, que l'armée reste le 1er propriétaire foncier de l'Etat, par sa présence sur 646 communes en France, et l'augmentation de 1,7 milliard d'euros de budget alloué à l'armée, ainsi que l'effort d'investissement sans précédent en matière d'innovation, et de recrutement sur les domaines d'avenir pour moderniser notre armée face aux conflits de demain.

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr